



Intégration européenne et politiques du marché du travail : clivages politiques ou nationaux ?

Pierre Boyer, Anasuya Raj

► To cite this version:

Pierre Boyer, Anasuya Raj. Intégration européenne et politiques du marché du travail : clivages politiques ou nationaux ?. 2018. halshs-02520846

HAL Id: halshs-02520846

<https://shs.hal.science/halshs-02520846>

Submitted on 26 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTÉGRATION EUROPÉENNE ET POLITIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL : CLIVAGES POLITIQUES OU NATIONAUX ?

Les notes de l'IPP

n°30

Avril 2018

Pierre Boyer
Anasuya Raj

www.ipp.eu

Résumé

Cette note présente les résultats d'une enquête menée d'avril à juillet 2016 auprès des parlementaires français et allemands sur l'opportunité d'une intégration européenne dans les domaines liés au marché du travail. En particulier, l'avis de parlementaires a été recueilli sur l'intérêt d'une plus grande intervention de l'Union Européenne dans la réglementation du marché du travail et la politique salariale dans les États membres. Ils ont également exprimé leur opinion sur la création d'une assurance chômage commune européenne, et sur la nécessité de rendre le marché du travail plus flexible. Après une présentation descriptive des réponses, les auteurs montrent que pour la majorité des questions nos résultats font état d'un clivage partisan gauche/droite plus marqué qu'une différence franco-allemande. ■

- Les auteurs présentent les résultats de la première enquête menée auprès des parlementaires français et allemands portant sur de potentielles voies d'approfondissement de l'intégration européenne.
- Toutes les propositions concernant le marché du travail révèlent un clivage partisan.
- Les questions relatives à un marché du travail plus flexible et à une assurance chômage européenne commune mettent en lumière un consensus entre parlementaires français et allemands.



L'Institut des politiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE et le CREST. L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE : UN ENJEU DE TAILLE

Depuis le rejet du traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas, l'Union Européenne (UE) traverse une série de crises touchant à sa construction. La décision du Royaume-Uni de quitter l'UE en juin 2016 en constitue le dernier épisode. Ces crises ont mis au premier plan la nécessité d'un débat sur les compétences à allouer à l'échelon européen. Les suggestions de réformes sont nombreuses, allant de stratégies visant à une union fédéraliste conférant plus de compétences politiques au niveau européen à des stratégies de désintégration, donnant plus d'autonomie au niveau national.

La recherche de légitimité pour les décisions de l'UE ou de la zone euro est souvent associée à la nécessité d'un consensus large et d'une implication plus forte des parlements nationaux(1). Hennette, Piketty, Sacriste, et Vauchez ont par exemple récemment proposé dans **Pour un traité de démocratisation de l'Europe** une implication plus forte de ces derniers dans la zone euro(2). De plus, des analyses sont régulièrement conduites sur les préférences en matière d'intégration des citoyens européens (cf. les différentes vagues de l'Eurobaromètre depuis 1973). Obtenir des données sur les points de vue des responsables politiques nationaux face à une évolution du projet européen permet donc d'enrichir ces analyses, ainsi que les débats actuels. Dans cette optique, nous avons recueilli les opinions de parlementaires français de l'Assemblée nationale et du Sénat, et de parlementaires allemands du Bundestag sur de potentielles voies d'élargissement des compétences de l'UE.

Étant donné l'importance historique de la France et de l'Allemagne dans le processus d'intégration européenne et la difficulté d'obtenir une majorité qualifiée au Conseil de l'Union Européenne sans l'aval d'au moins un des deux pays, il est probable que des réformes soutenues ni l'un ni l'autre des parlements nationaux auraient peu de chances d'être adoptées. Un consensus franco-allemand serait donc certainement une condition nécessaire pour la faisabilité de réformes liées à l'intégration européenne.

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DE PARLEMENTAIRES FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Nos données proviennent d'une enquête franco-allemande menée par l'École Polytechnique, le ZEW (Centre pour la Recherche Européenne en Économie, Zentrums für Europäische Wirtschaftsforschung) et l'Université de Mannheim. Notre enquête recueille l'avis de parlementaires sur plusieurs questions liées à l'intégration européenne, à travers une série de propositions spécifiques sur les instruments et options pour y parvenir. Elle a eu lieu entre avril et juillet 2016.

Le questionnaire se divise en trois parties : la répartition des missions et compétences en Europe, le pacte budgétaire européen, et la politique monétaire et des finances dans la zone euro.

Sur les 1552 questionnaires envoyés, 232 ont été complétés (le taux de réponse est donc de 15%). Le taux de réponses est de 14 % pour les parlementaires français (15,3% pour les sénateurs et sénatrices et 13,6% pour les député-e-s) et de 16% pour les parlementaires allemands. Sur les 232 parlementaires ayant répondu, 101 sont allemands (sur 630) et 131 sont français (sur 922).

Afin de faciliter une comparaison franco-allemande, nous avons classifié les partis nationaux selon l'affiliation de leurs membres au Parlement Européen. Ainsi les partis LR (Les Républicains) et CDU/CSU (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne et Union chrétienne sociale de Bavière) sont membres du **groupe PPE** (Parti populaire européen) et les partis membres du **groupe S&D** (Alliance progressiste des socialistes et démocrates) sont le PS (Parti Socialiste), le PRG (Parti Radical de Gauche) et le SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne). Nous classons ici les autres partis (l'Union des Démocrates et Indépendants, la Gauche démocrate et républicaine, Europe écologie-les Verts, le Parti Communiste et le Front national en France, et Bündnis 90/Die Grünen et die Linke en Allemagne) dans la catégorie « Autres ». En effet, étant donné le nombre et les taux de réponses des parlementaires concernés, nous avons décidé de les grouper afin de préserver la confidentialité des réponses exprimées. Le [tableau 1](#) présente la participation par groupe politique.

TABEAU 1 – PARTICIPATION PAR GROUPE POLITIQUE

Parti	Réponse	Pas de réponse	Total
PPE	88 (13,5%)	562 (86,5%)	650
S&D	110 (17,9%)	506 (82,1%)	616
Autres	34 (11,9%)	252 (88,1%)	286
Total	232 (14,9%)	1320 (85,1%)	1 552

Nous présentons dans cette note une partie des résultats des questions se rattachant à la thématique du marché du travail.

(1) Pour une histoire et une théorie de la légitimité démocratique nous référons le lecteur à l'ouvrage de Pierre Rosanvallon de 2013 *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité* (Seuil).

(2) S. Hennette, T. Piketty, G. Sacriste, et A. Vauchez (2017), *Pour un traité de démocratisation de l'Europe*, Seuil.

LES POLITIQUES LIÉES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les politiques liées au marché du travail sont un volet essentiel dans la politique des États membres et elles sont soumises à une attente de résultats forte des citoyens vis-à-vis de leurs représentants (la question de l'emploi est régulièrement citée par les citoyens comme faisant partie de leurs préoccupations essentielles de la vie quotidienne, cf. encadré 1). De plus, dans un sondage Eurobaromètre spécial du Parlement européen en avril 2016, les citoyens européens placent la lutte contre le chômage et la question migratoire parmi les domaines où ils souhaitent que l'UE intervienne davantage : sur la question du chômage, 83% des Français, 70% des Allemands et 78% des citoyens des États membres interrogés souhaiteraient voir l'UE intervenir plus qu'actuellement. Des réformes dans ce domaine sont régulièrement faites mais elles restent dans le giron des États membres et soulèvent de vives critiques. La perception des parlementaires sur l'opportunité d'allouer plus de compétences à l'UE dans ce domaine est donc particulièrement intéressante.

Nous nous concentrons ici sur les quatre questions directement liées au marché du travail (3) :

- **Marché du travail** : «L'UE pourrait donner des directives contraignantes aux États membres relatives au marché du travail (par exemple sur les modalités de la protection des salariés contre les licenciements ou sur les clauses du contrat de travail à durée déterminée)».
- **Politique salariale** : «L'UE pourrait avoir des droits d'intervention plus importants dans les politiques salariales des États membres (par exemple sur le niveau du salaire minimum légal)».
- **Assurance chômage européenne** : «Pour pallier une éventuelle récession de certains États membres dans la zone euro il faudrait créer une assurance chômage commune européenne».

- **Marché du travail plus flexible** : «Une croissance plus forte dans la zone euro requiert que les États comptabilisant un nombre important de chômeurs de longue durée rendent plus flexible leur marché du travail (par exemple en assouplissant les conditions de licenciement ou en baissant le niveau du salaire minimum)».

MÉTHODOLOGIE

Nous cherchons à déterminer les points de consensus entre partis ou entre pays. Notre variable d'intérêt est la variable binaire qui est égale à 1 si le/la parlementaire est d'accord ou indifférent(e) à la proposition et 0 s'il/elle n'est pas d'accord avec. Nous analysons les données en utilisant un modèle Probit binaire (4).

Cela nous permet de déterminer les facteurs positivement ou négativement corrélés avec la probabilité de ne pas être fortement opposé à la proposition, tout en contrôlant par des caractéristiques individuelles des parlementaires. Cela nous permet également d'établir si ces corrélations sont statistiquement significatives ou non.

Nous pouvons ainsi mettre en lumière, dans le contexte actuel, des terrains d'entente entre les deux pays (ceux où les différences ne pas statistiquement significatives) et également déterminer les domaines où les clivages idéologiques sont les moins forts.

Nous contrôlons par les caractéristiques individuelles suivantes : le sexe du/de la parlementaire, son âge, le nombre d'années passées au parlement, l'obtention ou non du baccalauréat, l'obtention d'un diplôme du supérieur.

(3) Les réponses possibles à ces questions s'échelonnent selon une échelle de Likert entre -4 (Pas d'accord) et +4 (D'accord). Le 0 a été libellé comme Indifférent.

(4) Dans le document de travail cité plus haut, nous estimons également un modèle Probit ordonné.

ENCADRÉ 1 - LES CITOYENS ET L'INTÉGRATION EUROPÉENNE.

L'Eurobaromètre standard a été créé en 1973. Chaque enquête est constituée d'environ 1000 entretiens en face-à-face dans chaque pays de l'Union Européenne. Les enquêtes sont biennuelles.

En 2010, 78% des Français, 85% des Allemands et 75% des citoyens des États membres interviewés considèrent que dans un contexte de discussions sur certaines mesures destinées à combattre la crise financière et économique « une plus forte coordination des politiques économiques et financières entre tous les États membres de l'UE » serait effective. 33% des Français, 34% des Allemands et 34% des citoyens des États membres interviewés citent « un système de protection sociale harmonisé entre les États membres » comme élément susceptible de consolider leur sentiment de citoyenneté européenne.

En 2016, 21% des Français, 13% des Allemands et 15% des citoyens des États membres interviewés citent le chômage comme faisant partie des deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face l'Europe (contre respectivement, 29%, 19% et 24% en 2015). L'immigration et le terrorisme ont un poids important.

De 2010 à 2016, le chômage reste la première préoccupation des Français concernant leur pays (cité par 57% des personnes interviewées en 2010, 66% en 2013 et 52% en 2016) malgré la montée d'une préoccupation face au terrorisme (qui passe de 2% en 2010 à 30% en 2016). Le pourcentage d'Allemands interviewés citant le chômage comme l'un des deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face leur pays est cependant passé de 41 en 2010 à 9 en 2016.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE L'ENQUÊTE

Nos résultats montrent un non-alignement des préférences exprimées sur l'intégration européenne entre les membres des partis de droite et de gauche. Ce clivage gauche/droite est souvent plus marqué que la différence France/Allemagne. Pour les directives contraignantes liées au marché du travail et la politique salariale les différences sont assez marquées entre la

France et l'Allemagne. En revanche, une assurance chômage commune et une flexibilité plus importante du marché du travail constituent de potentiels terrains d'accord franco-allemand.

Ci-dessous le tableau 2 présente les résultats du modèle Probit Binaire.

TABEAU 2 – PROBIT BINAIRE : EFFETS MARGINAUX MOYENS

	Directives contraignantes	Politique salariale	Assurance chômage	Flexibilité du marché du travail
FR (Français(e) vs. Allemand(e))	0.250*** (0.074)	0.330*** (0.071)	0.110 (0.073)	0.024 (0.062)
S&D (S&D vs. PPE)	0.180** (0.072)	0.250*** (0.069)	0.400*** (0.073)	-0.640*** (0.058)
Sexe	0.140* (0.080)	0.093 (0.077)	-0.040 (0.085)	0.017 (0.074)
Âge	0.006 (0.004)	0.011*** (0.003)	0.001 (0.004)	0.000 (0.004)
Années au parlement	-0.011** (0.005)	-0.012*** (0.004)	-0.003 (0.005)	-0.001 (0.004)
Baccalauréat	-0.250** (0.120)	-0.250* (0.130)	-0.110 (0.180)	-0.035 (0.170)
Études supérieures	0.320** (0.160)	0.270* (0.160)	0.140 (0.180)	0.088 (0.150)
Observations	183	182	182	182

Les écarts-types sont donnés entre parenthèses
***p<0.01, **p<0.05, *p<0.1

Note : La variable « FR » est égale à 1 si le/la parlementaire est français(e), 0 s'il/elle est allemand(e). La variable « S&D » est égale à 1 si le/la parlementaire appartient au groupe S&D, 0 s'il/elle appartient au groupe PPE. La variable « Sexe » est égale à 1 si c'est une femme, 0 si c'est un homme ; la variable « Baccalauréat » est égale à 1 si le/la parlementaire a obtenu son baccalauréat (en France) ou son Abitur (en Allemagne) et 0 sinon ; la variable « Études supérieures » est égale à 1 s'il/elle est diplômé(e) du supérieur, 0 sinon.

Lecture : Nous pouvons par exemple interpréter le premier chiffre dans la table de la façon suivante : ceteris paribus, en moyenne, la probabilité qu'un/une parlementaire français(e) soit d'accord ou indifférent(e) à la proposition « L'UE pourrait donner des directives contraignantes aux États membres relatives au marché du travail (par exemple sur les modalités de la protection des salariés contre les licenciements ou sur les clauses du contrat de travail à durée déterminée) » est de 25% plus élevée que pour un/une parlementaire allemand(e). Un effet positif pour l'appartenance politique veut dire que les parlementaires S&D sont plus en faveur de la proposition que les parlementaires PPE, et vice versa. Un effet positif pour la nationalité veut dire que les parlementaires français sont plus en faveur de la proposition que les parlementaires allemands, et vice versa.

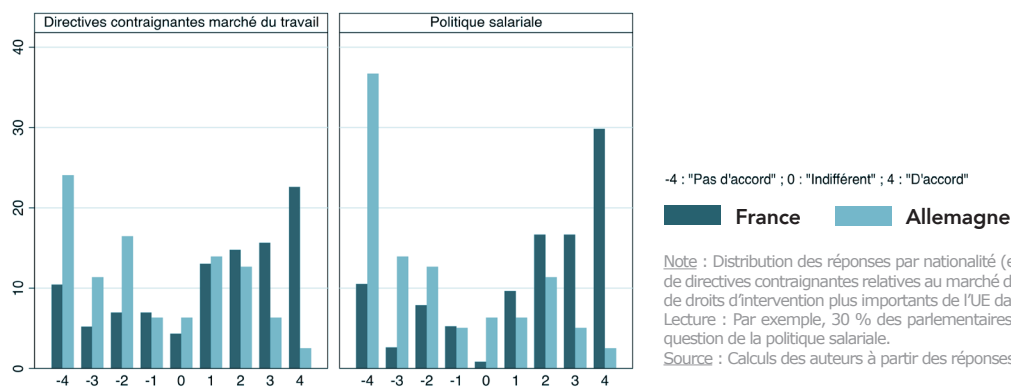
Sources : Estimation des auteurs à partir des résultats de l'enquête.

Les effets sont positifs et significatifs pour l'appartenance politique pour toutes les propositions sauf celle liée à la flexibilité du marché du travail où l'effet est négatif et reste significatif. Les effets sont positifs et significatifs pour les questions relatives à des directives

contraignantes de la part de l'UE sur le marché du travail et la politique salariale des États membres. Ils ne sont pas significatifs pour les propositions concernant une assurance chômage européenne et une plus grande flexibilité du marché du travail (Graphique 1).

Des sujets clivant entre français et allemands

GRAPHIQUE 1 : – DIRECTIVES CONTRAIGNANTES RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUE SALARIALE



Note : Distribution des réponses par nationalité (en pourcentage) aux questions concernant la possibilité de directives contraignantes relatives au marché du travail que l'UE pourrait donner aux États membres et de droits d'intervention plus importants de l'UE dans les politiques salariales des États membres.

Lecture : Par exemple, 30 % des parlementaires français sont d'accord (cochent la case « 4 ») avec la question de la politique salariale.

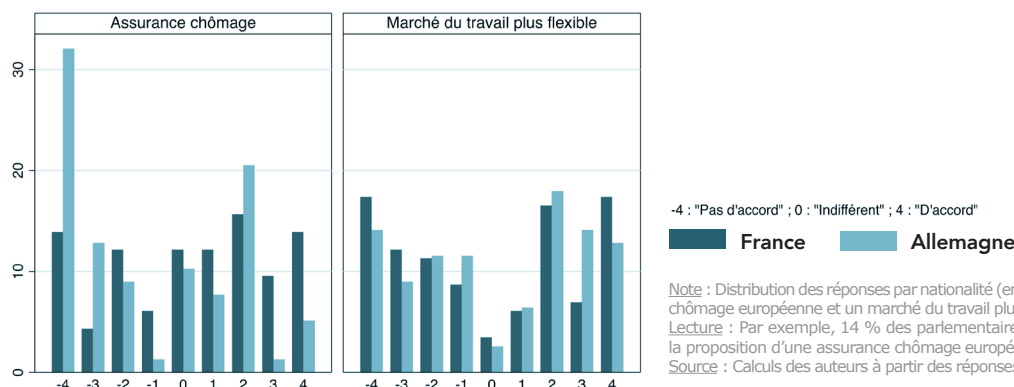
Source : Calculs des auteurs à partir des réponses à l'enquête.

Pour les questions concernant la possibilité de directives contraignantes relatives au marché du travail que l'UE pourrait donner aux États membres et de droits d'intervention plus importants de l'UE dans les politiques salariales des États membres, nous obtenons un effet significatif pour la nationalité et l'appartenance politique. Les deux effets sont tels que, *ceteris paribus*, la probabilité

d'être en faveur ou indifférent(e) à la proposition indiquée augmente avec le fait d'être français d'une part et d'appartenir à un parti de gauche d'autre part. Cependant les effets des deux variables sont du même ordre de grandeur pour la première proposition alors que la nationalité a un plus fort effet que l'affiliation politique pour la question de la politique salariale (Graphique 2).

Des points de consensus franco-allemand

GRAPHIQUE 2 : – MARCHÉ DU TRAVAIL PLUS FLEXIBLE ET ASSURANCE CHÔMAGE COMMUNE



Note : Distribution des réponses par nationalité (en pourcentage) aux questions concernant une assurance chômage européenne et un marché du travail plus flexible.
Lecture : Par exemple, 14 % des parlementaires français sont d'accord (cochant la case « 4 ») avec la proposition d'une assurance chômage européenne.
Source : Calculs des auteurs à partir des réponses à l'enquête.

L'introduction d'une assurance chômage commune européenne est une piste pour introduire un mécanisme de partage des risques affectant les pays membres en cas de chocs touchant différemment les pays en temps de crises. Les résultats de notre analyse montrent que *ceteris paribus* la probabilité d'être en faveur ou indifférent(e) à la proposition indiquée est plus forte lorsque le/la parlementaire appartient à un parti de gauche. Les parlementaires français et allemands ne diffèrent pas significativement dans leur probabilité d'être en faveur ou indifférents à cette proposition. **Cela semble indiquer que l'opposition à une allocation au niveau européen des mécanismes de partage des risques sur les marchés du travail nationaux provient davantage d'un clivage partisan.**

Enfin, les réformes structurelles visant à plus de flexibilité du marché du travail représentent typiquement une politique d'offre. Cette question révèle un clivage exclusivement partisan : *ceteris paribus*, la probabilité d'être plus en faveur ou indifférent(e) à la proposition indiquée augmente fortement avec le fait d'appartenir à un parti de droite. Une forte polarisation gauche/droite est donc observée alors que la nationalité du parlementaire ne joue pas un rôle significatif dans les réponses à cette question.

PERSPECTIVES

Cette note présente les résultats de la première enquête réalisée auprès des parlementaires français et allemands sur l'avenir du projet européen dans le domaine du marché du travail. Nous souhaiterions l'étendre à plus de pays européens au cours des prochaines années.

Les propositions de création d'une assurance chômage européenne et de flexibilisation du marché du travail

révèlent un clivage gauche/droite plutôt que franco-allemand, et reflètent ainsi, dans ce domaine, deux potentiels terrains d'entente entre les deux pays.

Les questions de directives contraignantes dans le marché du travail et de la politique salariale ne trouvent d'alignement ni des pays ni des partis. La première, cependant, fait ressortir un clivage partisan de moindre ampleur que dans le reste des questions. Ces résultats entrent en résonance avec ceux d'Alesina, Tabellini et Trebbi (5), où les auteurs se concentrent sur un échantillon de pays de l'Union Européenne et trouvent une hétérogénéité culturelle parfois plus large au sein des pays qu'entre les pays.

Enfin, le fort clivage droite/gauche sur certaines questions suggère que l'euro-scepticisme observé dans certains discours politiques, pourrait relever avant tout du clivage politique, plutôt que d'une opinion tranchée contre l'intégration européenne elle-même.

Référence de l'étude : Cette note s'appuie sur l'article : « Intégration européenne et politiques du marché du travail : Quel consensus entre parlementaires français et allemands ? », Sebastian Blesse, Pierre C. Boyer, Friedrich Heinemann, Eckhard Janeba et Anasuya Raj, 2017. *Revue d'économie politique*, 127 (5), 737-759.

Auteurs

- Pierre C. Boyer est professeur au CREST, École Polytechnique.
- Anasuya Raj est doctorante au CREST, École Polytechnique.

Soutien

Nous remercions la Fondation allemande pour la recherche (Deutsche Forschungsgemeinschaft) dans le cadre du programme interdisciplinaire sur l'Économie politique des réformes à l'Université de Mannheim (programme SFB 884) et les Investissements d'Avenir (ANR-11-IDEX-0003/Labex Ecodec/ANR-11-LABX-0047) pour leurs soutiens financiers.

(5) Alesina, A., Tabellini, G. et Trebbi, F. (2017). « Is Europe an Optimal Political Area? » NBER Working Papers 23325, National Bureau of Economic Research.